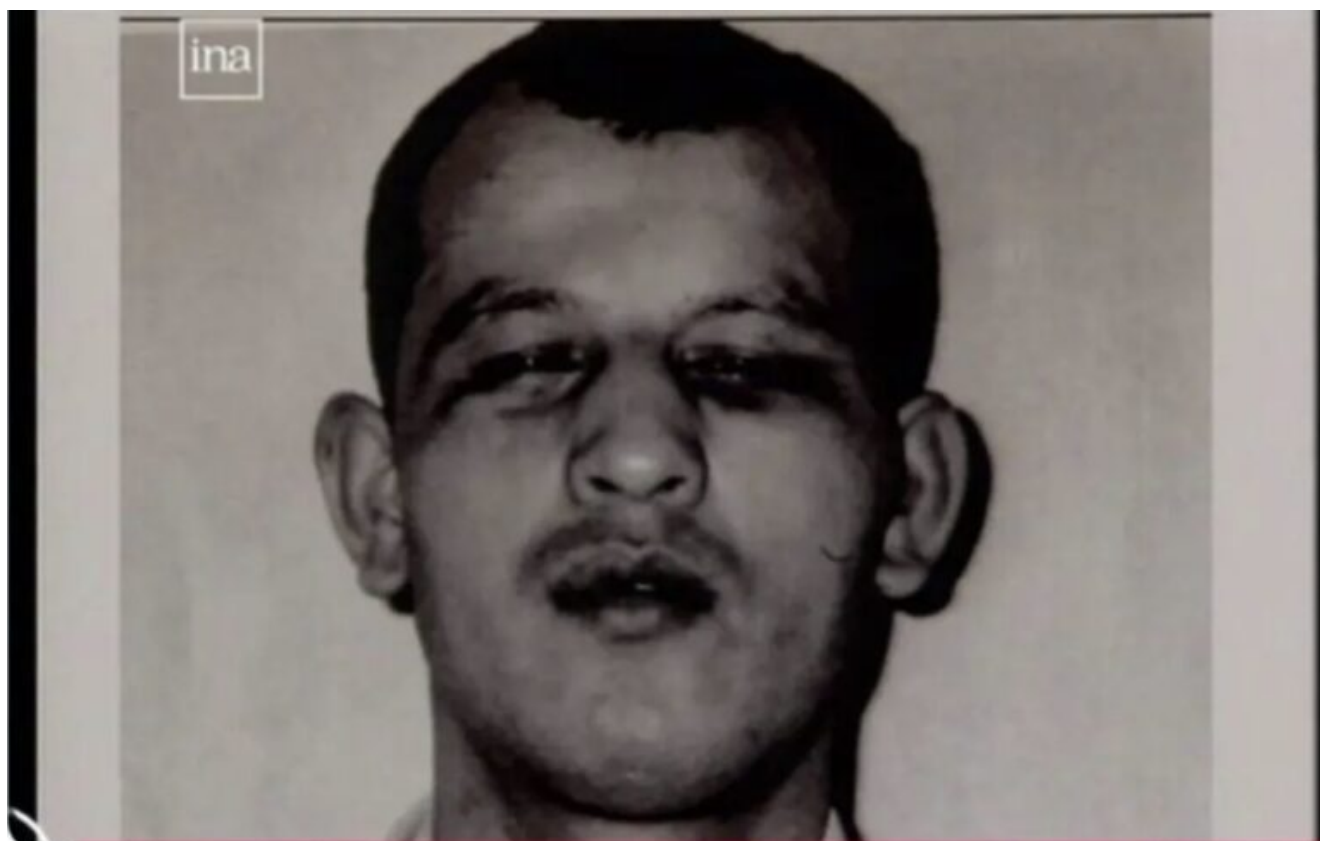


On parie ? Le terroriste Boualem Bensaïd ne repartira pas en Algérie le 1er août !

écrit par Christine Tasin | 13 juillet 2025





Boualem Bensaïd

« Vs avez gagné, mais d'autres viendront, car ici ns sommes chez ns, vos femmes porteront le hijab et ns monterons jusqu'en Europe du Nord » Boualem Bensaïd, nov 95 ..pendant son audition.

Attentat rer Paris....nos dirigeants ont fait la politique de l'autruche depuis 30 ans .

Condamné à la perpétuité pour son rôle central dans les attentats islamistes de 1995, Boualem Bensaïd sera remis en liberté le 1er août après près de 30 ans de prison.

Il est censé être expulsé en Algérie dès sa sortie.. Le sera-t-il ? Avec tous les recours possibles et imaginables il peut faire appel, des associations peuvent le soutenir, il peut faire un recours auprès de la CEDH ou de la Cour de Justice de l'UE... S'il n'a pas envie de retourner en Algérie, et je doute qu'il en ait

envie, il va activer tous les moyens de ne pas y aller... S'il acceptait d'aller en Algérie ET si le régime voulait de lui, ce qui est une autre paire de manches, 2 solutions : soit le régime n'en veut pas et fera tout pour qu'il ne puisse pas revenir soit le régime l'utilisera comme tueur ou autre... Dans tous les cas c'est la vie des nôtres qui est mise en danger.

Christine Tasin

Une figure du terrorisme islamiste remise en liberté sous condition d'expulsion

La cour d'appel de Paris a validé la libération conditionnelle de Boualem Bensaïd, 57 ans, l'un des auteurs majeurs des attentats islamistes qui ont frappé la France en 1995. À partir du 1er août, il sortira de prison après presque trois décennies d'incarcération, avant d'être expulsé vers son pays d'origine, l'Algérie.

Membre du Groupe islamique armé (GIA), Bensaïd a été reconnu coupable d'avoir posé la bombe du RER B à Saint-Michel, à Paris, le 25 juillet 1995. Ce jour-là, huit personnes ont été tuées et 150 blessées. Il a également été condamné pour l'attentat près de la station Maison-Blanche (18 blessés) et pour sa complicité dans l'explosion au RER C, station Musée d'Orsay (30 blessés).

Trente ans après, les victimes n'oublient pas

À l'époque, les attentats de 1995 avaient frappé de plein fouet la société française. Des témoignages glaçants ont traversé les années : Arlette Royer, rescapée de Saint-Michel, décrivait en [2015](#) « le grand claquement » et « l'enfer » de l'explosion. Martine Boutros-Lescoat, agente de la RATP, disait être « hantée » par les scènes de corps déchiquetés.

Bensaïd, à son procès, n'avait montré aucun remords, interrompant les juges et qualifiant les victimes de « soi-disant victimes ». Selon l'ancien cadre de la DGSE Pierre Martinet, Bensaïd avait déclaré en audition en 1995 : *« Vous avez gagné, mais d'autres viendront, car ici nous sommes chez nous, vos femmes porteront le hijab et nous monterons jusqu'en Europe du Nord. »*

L'expulsion en Algérie suscite des inquiétudes

Depuis la fin de sa période de sûreté en 2017, Bensaïd a multiplié les demandes de libération conditionnelle – au moins quatre, toutes refusées jusqu'à présent. La Cour de cassation avait encore rejeté un pourvoi en mai dernier. Mais cette fois, la justice a validé sa libération, conditionnée à une expulsion immédiate vers l'Algérie.

La décision intervient dans un contexte diplomatique délicat : Alger a récemment refusé de reprendre plusieurs ressortissants expulsés par la France. Les autorités françaises assurent que Bensaïd, sous interdiction définitive du territoire, sera expulsé sans retour possible. Mais cette expulsion pose de sérieuses questions sur l'efficacité réelle des dispositifs de suivi et sur la sécurité à long terme.

Tout un symbole politique

Boualem Bensaïd n'est pas un simple terroriste de terrain : il est décrit par les enquêteurs comme le coordinateur de la vague d'attentats de 1995, revendiquée par le GIA. Cette campagne sanglante visait à punir la France pour son soutien au régime algérien, faisant au total 12 morts et près de 200 blessés.

Aujourd'hui, sa remise en liberté choque. Pour beaucoup, elle symbolise l'impuissance d'un système judiciaire qui

peine à traiter les profils islamistes lourds. La phrase glaçante de Bensaïd en 1995 résonne tristement à l'heure où la menace islamiste est devenue endogène, avec des réseaux bien implantés sur le territoire national.

Entre une diplomatie fragile avec l'Algérie et des dispositifs judiciaires critiqués, l'affaire Bensaïd expose une fois de plus les fragilités françaises.

<https://www.frontieresmedia.fr/societe/boualem-bensaid-t-erroriste-des-attentats-de-1995-a-paris-sera-libere-le-1er-aout>